MONTAGE, MAINTENANCE ET DÉPANNAGE D'UN SYSTÈME PILE À COMBUSTIBLE

OBJECTIFS

A l'issue de la formation le stagiaire aura la capacité de :
- Lire les livrables issus de conception.
- Choisir les composants équivalents.
- Monter le système défini (montage partiel).
- Mettre en service le système pile à combustible en sécurité.
- Réaliser des mesures et essais.
- Diagnostiquer l'intégrité du système.

• 3 à 6 Personnes

• 1 Jours : 7 heures de formation

PERSONNES CONCERNÉES

- Bureau d'Études / Conception.
- Techniciens d'Atelier
  (Domaine Industriel ou Engins Mobiles).

NIVEAU REQUIS

- Avoir suivi ou maîtriser les notions abordées :

Techniciens d'Atelier
- **Nv2TEC : Fonctionnement et Principes Avancés d'un Système Pile à Combustible.**

Bureau d'Études / Conception
- **Nv2BE : Fonctionnement et Principes Avancés d'un Système Pile à Combustible.**

PROGRAMME

1 - DONNÉES ISSUES DE CONCEPTION
- Lecture d'un synoptique P&ID (Piping and Instrumentation Diagram).
- Dimensionnement et choix de composants.

2 - ARCHITECTURE ET CONCEPTION TECHNIQUE
- Réalisation d'un montage d'un système pile refroidi par air à partir des données de conception en autonomie guidée.
- Vérification et contrôles unitaires des composants critiques.
- Montage (partiel) du système pile - Raccordements fluidiques - Raccordements électriques.
- Instrumentation.

3 - SÉCURITÉ
- Travailler en sécurité.
- Vérifications préliminaires.
- Bonnes pratiques de mise en service.

4 - MANIPULATION PRATIQUE
- Vérification du montage.
- Procédure de mise en route.
- Opération et surveillance du système.
- Diagnostic de l'intégrité du système : Détection de fuites - Anomalies de fonctionnement - Interprétation de l'instrumentation.

MÉTHODES & SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Montage guidé par un expert sur un exemple représentatif.
- Platine fonctionnelle d'essais (stack refroidi par air).
- Essais réels en hydrogène.
- Infrastructure règlementaire, matériel, composants, hydrogène nécessaires.
- Retours d'expérience.
- Fascicule spécifique IFC TRITECH.

• INTRA : Nous consulter

• Attestation de présence